

MARDI, 25 FEVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Semple,—la pétition du conseil municipal du comté de Wellington, Ontario.

Par M. Corbould,—la pétition du Conseil des Métiers et du Travail de Vancouver, et la pétition de l'Union Typographique de Vancouver, No 226, de la Colombie Britannique.

Par M. Coatsworth,—la pétition du Conseil des Métiers et du Travail de Toronto.

M. Coatsworth, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité recommande que la Chambre l'autorise à employer un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaires.

M. Coatsworth, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération les item "Compagnie de chemin de fer et de pont de Frédéricton et St. Mary, compte de prêt, \$300,000" et prêt pour le pont de Frédéricton et St. Mary, \$72,000" inscrits à la page xvi des Comptes Publics pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1895, sous le titre de "Placements divers" et de "comptes spéciaux d'intérêt," et à ce sujet il soumet, en l'annexant au présent rapport, la correspondance échangée entre les ministères de la Justice et des Finances concernant ces item. (*Appendice No 1.*)

Sur motion de M. Coatsworth, secondé par M. Smith (Ontario),

Ordonné, que le comité des Comptes Publics soit autorisé à employer un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaires, conformément à la recommandation contenue dans le premier rapport de ce comité.

M. Foster propose, secondé par M. Dickey,—Que vendredi prochain, la Chambre se formera en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la commission des chemins à barrières de Montréal.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que vendredi prochain, cette Chambre se formera en tel comité.

M. Ives propose, secondé par Sir Adolphe P. Caron,—Que vendredi prochain, cette Chambre se formera en comité général pour considérer une certaine résolution concernant les subventions aux steamers transocéaniques.

M. Ives, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que vendredi prochain, cette Chambre se formera en tel comité.